



Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à dix heures, les membres de l'association se sont réunis dans l'hémicycle du Conseil départemental.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian Brun, en sa qualité de Président, le secrétariat est assuré par Monsieur Jean Bernard,

Le Président constate que tous les membres sont présents, ou représentés, le nombre total de voix est ainsi de dix-neuf

Monsieur Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Rapport moral présenté par le président
2. Rapport d'activité présenté par Jean-Pierre Eyraud vice-président
3. Rapport financier présenté Gisèle Martin trésorière et présentation du budget prévisionnel, cotisation 2025
4. Élections : remplacement des postes vacants du Conseil d'administration Renouvellement des membres du bureau
5. Activités 2025
6. Questions diverses

Il présente ensuite le rapport de la présidence et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

RÉSOLUTION 1 :

Après lecture du rapport d'activités relatif à la vie de l'Association pour l'exercice 2024 l'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉSOLUTION 2 :

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2024 l'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné à la trésorière pour l'exercice écoulé.

Après présentation de l'exercice 2025, l'Assemblée Générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉSOLUTION 3 :

Après débat, l'Assemblée Générale décide de fixer le montant des cotisations dues au titre de l'exercice 2025 comme suit : 25 € (vingt-cinq euros)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉSOLUTION 4 :

Après rappel par Monsieur le Président que trois sièges sont à pourvoir en remplacement des postes devenus vacants, il est procédé à l'élection des administrateurs. Sont élus à l'unanimité :

-Madame Marie-Jeanne Faure, rééligible en 2027

-Monsieur Bernard Mathieu, rééligible en 2027

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉSOLUTION 5 :

Il est procédé au remplacement des membres du bureau, aux postes devenus vacants. Le bureau est constitué :

Président :

Monsieur Christian BRUN, demeurant au :

36 montée du Village 05700 Le Bersac, retraité de l'EN

Président délégué :

Monsieur Raymond Marigne demeurant au :

4 Chemin du Colombier Chemin des Fonzes 0512 L'Argentière-la-Bessée, retraité,

1^{er} Vice-président :

Monsieur Jean-Pierre Eyraud, demeurant au :

3 place de la patinoire Pont-du-Fossé 05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas retraité

2^e Vice-président :

Monsieur Alain Jaume demeurant au :

105 route de Sigoyer 05130 Fouillouse, retraité

Trésorière :

Madame Gisèle Martin demeurant au :

985 route de la Montagne 05230 Chorges, retraitée

Trésorier adjoint :

Monsieur Henri Ranque demeurant au :

7 chemin des Alponts Le pied du col 05480 Villar d'Arène

Secrétaire :

Monsieur Jean Bernard demeurant au :

41 chemin des fruits d'or Quartier de la Mure 05200 Baratier

Secrétaire adjoint :

Monsieur Patrick Pernin demeurant au :

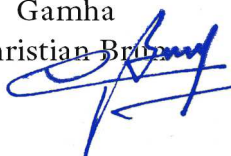
107 rue de l'église Le Village 05000 Rambaud

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Aucune autre question étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures dix.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Le président du
Gamha
Christian Brun



Le secrétaire du Gamha
Jean Bernard



Pour toute correspondance :

Christian Brun : gamha@gamha.org

Ou bien : Gamha, chez Christian Brun 36 rue Montée du Village Le Village 05700 Le Bersac